

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 18 (1880)  
**Heft:** 35

**Artikel:** Années 1811 et 1880  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185896>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedi.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.  
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteūr vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Années 1811 et 1880.**

Il n'est presque personne aujourd'hui qui se souvienne de l'année 1811 ; mais bon nombre de vieillards assurent, d'après ce qu'ils ont entendu raconter, que la température de l'année que nous traversons est très analogue à celle de 1811, qui produisit le fameux *vin de la Comète*.

Nous avons fait quelques recherches à ce sujet, et les bulletins météorologiques de l'époque semblent en effet confirmer cette assertion. Comme celle-ci, l'année 1811 fut marquée par de nombreux orages et des pluies douces et fréquentes alternant avec des beaux jours de soleil, qui favorisèrent abondamment les récoltes et surtout les vignes.

Voici le résumé de divers bulletins météorologiques de 1811 :

L'hiver de 1810-1811 n'a réellement régné que 34 jours, depuis le 29 décembre jusqu'au 31 janvier, époque dès laquelle il n'a plus gelé du tout pendant le jour. Le 1<sup>er</sup> janvier, où le thermomètre marquait 7 degrés de froid après midi, a été le plus froid de l'hiver.

En février, il a gelé 12 fois le grand matin par 0 jusqu'à 3 degrés, mais jamais pendant la journée. Le maximum de la chaleur a été de 7 degrés. Il est tombé 2 fois de la neige dans la nuit. Il y a eu 10 jours de pluie et 15 jours de soleil.

Mars a été extrêmement doux ; cinq fois seulement le thermomètre a été à 0 au lever du soleil. Pendant le jour, il a indiqué, dans le courant du mois, de 7, 8, 9, 10 à 12 degrés de chaleur. — 28 jours d'un soleil radieux. Aussi, dès le 15, les amandiers, les abricotiers et les pêchers étaient en pleine floraison.

Mai a été très chaud. Le thermomètre s'est élevé 5 fois de 18 à 20 degrés, 3 fois à 22. — 15 fois de la pluie, 4 orages, 16 jours de soleil.

Juin a été plus chaud encore dans sa première moitié, où le thermomètre s'éleva à 23, 24 et 25 degrés. — 13 fois de la pluie, 8 orages et 3 fois une petite grêle inoffensive. Cependant, les arbres fruitiers, qui donnaient de si belles espérances, ne les ont pas réalisées ; cerises et prunes, après avoir été nouées, sont tombées piquées par des insectes ; point de pommes, très peu de poires, mais une immense quantité de noix et des légumes en

abondance. La récolte des foins et des blés très considérable ; raisins superbes et très avancés.

La beauté de juillet et d'août ne l'a point cédé à celle des mois précédents. En juillet, le thermomètre s'est élevé entre 21 et 25 degrés ; 8 fois de la pluie, 6 orages, 26 jours de soleil et 16 de bise. En août même chaleur, 20 à 23 degrés ; 11 fois de la pluie, 3 orages, 19 jours de soleil, 19 jours de bise.

Dès la fin de juillet, on vendait des raisins sur le marché ; dès le 15 août on en trouvait de bien mûrs partout.

Le 1<sup>er</sup> septembre on a communiqué à Pully avec un essai de vin nouveau qui a été trouvé exquis.

Le 19 juillet, entre 8 et 9 heures du soir, un violent orage, accompagné de grêlons gros comme des noix, éclata sur le district de Vevey, et ravagea les territoires de Chardonney, Jongny, Corsier, Corseaux, Vevey et la Tour. Plus de la moitié des 1200 poses composant le vignoble de ces communes et qui promettaient 4 à 5 chars par pose furent abîmées.

La comète fit son apparition à la fin d'août.

Les vendanges commencèrent le 30 septembre, après 5 ou 6 jours de pluie très favorable à l'accroissement des raisins. On ne se rappelait pas d'avoir jamais fait de plus belles vendanges soit pour la qualité du vin, soit pour le beau temps. Dès le 30 septembre au 19 octobre, soleil superbe, 13 à 15 degrés à l'ombre. On fit un tiers de plus qu'on n'en espérait, les raisins étant fort gros et pas de pourriture ; — 3 à 4 chars la pose ; vente : 4  $\frac{1}{2}$ , 4, 3  $\frac{1}{2}$  et 3 batz le pot, grand nombre d'amateurs désirant en faire du vin vieux.

**L'opinion d'un étranger sur Lausanne.**

Je me trouvais avant-hier à Evian. Un jeune Français, en séjour dans cette station balnéaire, était venu dans l'après-midi à Lausanne. — Par parenthèse, notre ville reçoit de nombreuses visites des baigneurs d'Evian. — A table d'hôte, le soir, il raconte ses impressions. Lausanne est une ville propre (entre nous soit dit, le compliment n'a peut-être de valeur que pour quelqu'un qui a passé quelques jours à Evian). Mais, dit-il, on n'y parle pas français. — Oh ! par exemple ! — Mais non, je vous assure. J'ai demandé à quelqu'un si je me trouvais sur le chemin de la cathédrale ;